

A vos agendas...

Bien que les mesures s'assouplissent, nous invitons la population à rester prudente. Le ministère des solidarités et de la santé répond à vos questions
www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr

Toutes les manifestations listées ci-dessous seront organisées sous réserve des autorisations à venir.

SOU DES ECOLES

Vendredi 2 juillet – Kermesse des écoles

Afin de s'adapter au contexte sanitaire tout en marquant la fin de l'année, une kermesse de fin d'année aura lieu le vendredi 2 juillet 2021 dans la cour de l'école.

Au programme :

- goûter et boisson offerte par le sou
- remise du cadeau aux CM2 pour l'entrée en 6ème
- stands de jeux pour les enfants
- vente de pizzas en pré commande
- tombola "tirage le jour J"
- estimation du nombre de bonbons contenus dans un bocal : avec un voyage à gagner.

Contact soudesecolesclochemerle@gmail.com

JEUNES DE LA VOGUE

Comme tous les ans, pour perpétuer la tradition instaurée depuis plus de 150 ans, les jeunes de la vogue feront le tour du village durant la semaine du **5 juillet au 10 juillet 2021**. Cette année, c'est au tour des jeunes nés en 2002 - 2003 et 2004 de passer dans tous les hameaux de Vaux-en-Beaujolais afin de vendre des brioches. Les normes sanitaires et les gestes barrières seront bien évidemment respectés. Un planning sera distribué une semaine avant dans toutes les boîtes aux lettres pour vous informer du jour de notre venue. En espérant que vous nous réserverez un accueil convivial comme chaque année, nous vous remercions d'avance pour votre participation. L'argent récolté servira à financer une manifestation, dont le format reste à définir, le samedi 10 juillet.

CONSCRITS CLASSE EN 1

Vendredi 9 juillet à partir de 19h – stade du Moulin

Concours de pétanque

Basé sur 64 doublettes par poules

Inscriptions 14 € la doublette

Cumul : 160 € + lots

Buffet-buvette

SOCIETE DE BOULES

Samedi 3 juillet ou samedi 28 août - stade du Moulin
 Challenges Guicheret, Lepine et Verger : ouvert à tous
 Date à définir selon le calendrier de la fédération
 Suivez l'actualité sur facebook et le site de la commune.

Lundi 12 juillet - stade du Moulin de 13h30 à 23h

Concours de la vogue

PETANQUE

Samedi 15 août - stade du Moulin

Concours de pétanque à partir de 13h30 – Ouvert à tous

CLUB CLOCHERLE AMITIES

Réouverture du club à partir du **mardi 20 juillet à 14h30**

à la salle du stade. Soyez les bienvenus !

LES AMIS DE CLOCHERLE

Samedi 24 juillet – place du Petit Tertre

« Incroyables Talents spécial déconfinement »

Activités à partir de 17h

Informations / réservations :

SMS : 06 07 63 53 32

Mail : lesamisdeclochemerle@gmail.com



ASAC

Samedi 4 septembre – stade du Moulin

Concours de pétanque en doublettes



AILES DE CREATION

L'association *Ailes de Création* organise des cours tout niveau de dessin-peinture un samedi par mois de 14h à 18h. Aline Jayr, artiste plasticienne de Vaux-en-Beaujolais, encadre les séances.

Différentes techniques peuvent être abordées, aussi bien les bases du dessin noir et blanc (composition, volume, perspective, valeurs...) que les techniques de peinture (aquarelle, acrylique, huile, pastels, encre, tempera...).

Si vous souhaitez développer votre propre style, Aline vous accompagne pas à pas vers une démarche artistique plus personnelle.

Ces stages sont destinés aussi bien aux adultes qu'aux ados (dès 10 ans). Le mélange des âges crée une ambiance très stimulante pour la créativité : les enfants observent et se nourrissent des techniques utilisées par les adultes, et en retour, les adultes ré-apprennent à se sentir libres.

Saison 2021-2022

25 septembre

23 octobre - 20 novembre

15 janvier - 12 février - 12 mars

9 avril - 7 mai - 11 juin

Contact : www.alinejayr.fr - aline.jayr@gmail.com



CANICULE - RECOMMANDATIONS

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr - #canicule

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES OU ISOLÉES

Un registre est tenu en mairie afin de localiser au mieux les plus fragiles (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

Ce registre a pour finalité, en cas de nécessité, de faciliter l'intervention efficace et ciblée des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès des personnes vulnérables, fragiles et/ou isolées (personnes âgées, handicapées, ...)

L'inscription sur ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes.

Si vous pensez en avoir besoin ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées, n'hésitez pas à contacter la mairie au **04 74 03 20 07**.

TAILLE DES HAIES

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux relève de la responsabilité du propriétaire du terrain qui doit veiller à ne pas gêner au stationnement ou à la visibilité en cas de mitoyenneté avec la voirie.

FEUX INTERDITS

L'été arrivant, nous vous rappelons que **le brûlage à l'air libre est interdit**.

En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an.

La déchèterie d'Arnas est gratuite pour les particuliers. L'accès se fait sur présentation du badge sans RDV préalable. Plus de renseignements sur : <https://www.agglo-villefranche.fr/la-decheterie>

L'ESPACE INFO ENERGIE

Un conseiller indépendant de tout fabricant de matériel ou fournisseur d'énergie vous accompagne gratuitement dans toutes vos démarches liées à l'énergie.

Permanences sur RDV

les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9h30 à 16h30

Tel : 04 37 48 25 90

Adresse : 13 Rue Cl. Bernard

69400 Villefranche

Infos : www.infoenergie69-grandlyon.org/particuliers/

FAIRE AVEC UNE QUESTION SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ? UN PROJET DE RÉNOVATION ?

CONTACTEZ VOTRE ESPACE INFO → ÉNERGIE : 04 37 48 25 90

Avec le soutien de :

www.infoenergie69-grandlyon.org
 www.facebook.com/eie69
 www.youtube.com
 Chaîne «Info Énergie Rhône Métropole de Lyon»